

## **SÉANCE RÉGULIÈRE DU 20 DÉCEMBRE 2021**

Le conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints siège en séance régulière ce 20<sup>ième</sup> jour de décembre deux mille vingt et un par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Réjean Gouin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Madame	Guylaine Beaulieu	Poste #2
Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
Monsieur	Louis-David Coutu	Poste #6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Assiste également à la séance, par visioconférence, Sébastien Gariépy, directeur général et greffier-trésorier, ainsi que Claude Benoit, directeur général adjoint.

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui demande au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

### **0381-2021**

Proposé par : Guylaine Beaulieu  
Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

*Adopté à l'unanimité.*

#### **1. Ouverture et constat du quorum**

M. Réjean Gouin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19 H.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

### **0382-2021**

Proposé par : Francis Lacelle  
Appuyé par : Richard Gilbert



**QUE** le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

*Adopté à l'unanimité.*

**3. Période de questions**

**4. Greffe**

**4.1. Adoption des procès-verbaux**

**0383-2021**

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

Adoption des procès-verbaux des dernières séances du conseil:

**4.1.1.** Séance régulière du 15 novembre 2021.

**4.1.2.** Séance spéciale du 13 décembre 2021 (19 H).

**4.1.3.** Séance spéciale du 13 décembre 2021 (20 H).

*Adopté à l'unanimité.*

**4.2. Dépôt du bordereau de correspondance**

DATE	DE	À	DESCRIPTION
22-11-2021	Loisirs St-Michel Inc.	Conseil	Réfection du skate-park
24-11-2021	Atelier Taureau	Direction générale	Demande cession de la rue St-Isidore
26-11-2021	Comptoir alimentaire de la Haute-Matawinie	Conseil	Remerciements
30-11-2021	Centre de prévention du suicide de Lanaudière	Municipalité	Demande d'aide financière projet «Une chaîne de gars»
10-12-2021	MAMH	Conseil	Félicitations pour l'élection

**5. Trésorerie**

**5.1. APPROBATION DES DÉPENSES :**

**0384-2021**

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Richard Gilbert

D'approuver les déboursés, les salaires, les paiements automatisés et les comptes à payer suivants :

<b>5.1.1.</b>	Déboursés	183 314.99 \$
<b>5.1.2.</b>	Salaires	96 653.35 \$
<b>5.1.3.</b>	Paiements automatisés	233 492.40 \$
<b>5.1.4.</b>	Comptes à payer	260 940.67 \$

Représentés par les chèques # 21267 à # 21343, ainsi que par les dépôts directs # 1019 à # 1079.

*Adopté à l'unanimité.*

### **LISTE DES DÉBOURSÉS EFFECTUÉS DURANT LE MOIS**

Période d'octobre et novembre 2021

<u>No chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
21267	Bell Canada	59.15 \$
21268	Landreville Arabel (yoga)	200.00 \$
21269	Location d'Outils MGM inc.	149.46 \$
21270	Purolator inc.	24.40 \$
21271	Bell-Gaz Ltée	28.74 \$
21272	Club Quad Matawinie (aide financière)	2,000.00 \$
21273	Club de Radio-Amateurs (aide financière)	795.36 \$
21274	Club Motoneige St-Michel-des-Saints (aide fin.)	5,000.00 \$
21275	Echo-Tech	1,810.86 \$
21276	Evo Environnement inc.	3,909.15 \$
21277	Fondation Pour la Santé	600.00 \$
21278	Gestion Satinaire DM (location camion)	4,952.55 \$
21279	Landreville Arabel (yoga)	1,080.00 \$
21280	Municipalité St-Jean-de-Matha	840.15 \$
21281	Postes Canada	678.93 \$
21282	Ville de Saint-Charles-Borromée	105.75 \$
21283	Xerox Canada Ltée	302.36 \$
21284	Hydro-Québec	6,479.95 \$
21285	Société de l'assurance Automobile	192.50 \$
21286	Wex Canada Ltée	8,593.23 \$
21287	Fonds des Pensions Alimentaires	521.08 \$
21288	Hydro-Québec	5,584.59 \$
21289	Purolator inc.	18.30 \$
21290	Télus Mobilité	983.62 \$
21291	Services de Cartes Desjardins	946.96 \$
21292	Hommes des Bois inc.	2,874.38 \$
21293	Hydro-Québec	371.27 \$
21294	Lefebvre Nancy	2,500.00 \$
21295	Purolator inc.	125.00 \$
21296	Wex Canada Ltée	12,950.83 \$
21297	9139-9287 Québec inc.	171.49 \$
21298	Hydro-Québec	267.40 \$
21299	Postes Canada	222.82 \$
21300	Xerox Canada Ltée	216.29 \$

**TOTAL:** **65,556.57 \$**

**LISTE DES DÉPÔTS DIRECTS :**

1019	Camions Inter-Lanaudière	151.65 \$
1020	Excavation S. Rondeau inc.	19,136.44 \$
1021	Joyal Philippe	75.53 \$
1022	MRC de Matawinie	11,958.00 \$
1023	Auberge du Lac-Taureau	500.00 \$
1024	Comptoir Alimentaire (aide financière)	1,500.00 \$
1025	Hélu Jocelyn	651.16 \$
1026	Satelcom Internet	239.60 \$
1027	Stelem Div. D'emco Corp.	799.43 \$
1028	Emco Corporation	2,520.20 \$
1029	Joyal Philippe	171.11 \$
1030	Labrie Environnemental Group inc.	1,863.37 \$

**TOTAL:** **39,566.49 \$**

**DÉBOURSÉS (ACCESD.)**

2021-11	Humania	13,146.11 \$
2021-11	Revenu Québec (D.A.S.)	29,214.02 \$
2021-11	Revenu Canada (D.A.S.)	17,600.91 \$
2021-11	Revenu Québec (D.A.S.)	18,230.89 \$

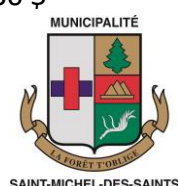
**TOTAL :** **78,191.93 \$**

Salaires	96,653.35 \$
Frais de Banque	207.32 \$
Cotisations (r.e.e.r)	13,965.39 \$
Location véhicule (niveleuse)	4,526.24 \$
Accéo transphère	68.12 \$
S.Q.	214,688.00 \$
Int. Emprunt temp.	37.33 \$

**TOTAL :** **330,145.75 \$**

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-DES-SAINTS**  
**LISTE DES DÉBOURSÉS – CONSEIL DU 20 DÉCEMBRE 2021**

<u>No chèque</u>	<u>Nom :</u>	<u>Montant</u>
21301	Aménagement Bio-Forestier Rivest	14,429.37 \$
21302	Batterie Expert	114.87 \$
21303	Bellerose Carl	234.22 \$
21304	Bell Canada	59.15 \$
21305	Bistro Des Saveurs	499.78 \$
21306	Brandt	457.72 \$
21307	Bruneau Électrique inc.	1,278.18 \$
21308	Caprea Experts Immobiliers inc.	2,299.50 \$
21309	Certilab	334.30 \$



21310	Corporation de l'Aménagement	3,161.81 \$
21311	DRL – Beaudoin	6,235.96 \$
21312	Fleetel inc.	48.00 \$
21313	Fleuriste St-Michel-des-Saints	100.00 \$
21314	Fonds d'information sur le Territoire	220.00 \$
21315	Garage Gervais inc.	800.12 \$
21316	Garage Tellier & Fils	1,214.87 \$
21317	Garage Guy Rondeau inc.	28.74 \$
21318	Gauthier & Martin inc.	120.72 \$
21319	Germain Tessier inc.	774.88 \$
21320	Groupe Trifide inc.	10,014.90 \$
21321	Joliette Sécurité	621.78 \$
21322	Les Entreprises Méca Fuzion inc.	55,992.83 \$
21323	Les Pneus & Soudures M.B. Enr.	19+5.48 \$
21324	Les Radiateurs Cool Air inc.	194.31 \$
21325	Location d'Outils MGM inc.	63.23 \$
21326	Location Multi-Equipements inc.	2,809.90 \$
21327	Magnor inc.	631.89 \$
21328	Municipalité de Saint-Félix-de-Valois	347.69 \$
21329	Provigo St-Michel-des-Saints	22.09 \$
21330	Recyclage Frédéric Morin inc.	2,000.50 \$
21331	Saint-Denis Sylvain	225.00 \$
21332	Techno Diésel inc.	861.76 \$
21333	Tenaquip	35.40 \$
21334	Therrien Jean-Guy	35.93 \$
21335	Track Industriel	431.52 \$
21336	Veolia Water Technologies Canada inc.	100.62 \$
21337	Wolseley Canada inc.	1,930.88 \$
21338	Deslauriers Martine	71.21 \$
21339	Dupuis Justine	47.15 \$
21340	Hydro-Québec	29.20 \$
21341	Ministre des finances	521.98 \$
21342	Picard Julie	271.23 \$
21343	Ville de Saint-Charles-Borromée	4,619.34 \$

LISTE DES DÉPÔTS DIRECTS :

1031	Altifica	1,006.03 \$
1032	Atelier Taureau	72.81 \$
1033	Atelier JP inc.	106.39 \$
1034	Beauséjour Dominique	195.65 \$
1035	Bélangier Sauvé Avocats	2,329.39 \$
1036	BLR Motorisé inc.	11.49 \$
1037	Camions Inter-Lanaudière	256.79 \$
1038	Chemaction	1,563.66 \$
1039	Defoy Électrique inc.	190.86 \$
1040	Dunton Rainville senc	2,177.25 \$
1041	E.B.I. Environnement inc.	21,625.63 \$
1042	Emco Corporation	42.23 \$
1043	GBI Expert-Conseils inc.	2,597.01 \$
1044	Georges-H. Durand Ltée	224.50 \$
1045	Groupe BEI	4,972.67 \$
1046	Imprimerie R. Pinard inc.	137.97 \$

1047	Kenworth Montréal	398.95 \$
1048	L'Ass. Des Pompiers St-Michel	936.00 \$
1049	Le Papetier	1,480.62 \$
1050	Librairie Martin inc.	47.10 \$
1051	Machineries Forget inc.	49,301.28 \$
1052	MC Murray Vénus	31.57 \$
1053	M.R.C. de Matawinie	18,930.53 \$
1054	Municipalité de Saint-Zénon	525.80 \$
1055	Parro Info Développement	1,854.55 \$
1056	Pièces d'Auto Joliette inc.	189.08 \$
1057	Priorité Stratj inc.	1,552.16 \$
1058	Publicité JL	672.60 \$
1059	Radiotel inc.	258.45 \$
1060	Rona de la Haute Matawinie	1,348.08 \$
1061	Roy & Asselin inc.	608.07 \$
1062	Sani Gear Fire	562.78 \$
1063	Sécurité Landry inc.	80.48 \$
1064	Sylvio Champoux & Fils inc.	944.24 \$
1065	Tremblay Huissier de Justice inc.	231.16 \$
1066	Versaille Yan	22.97 \$
1067	Akifer Génie-conseil	12,158.61 \$
1068	Beaulieu Yannick	108.92 \$
1069	Bélisle Michel	77.02 \$
1070	Bertrand Pierre Traitement de l'eau	12,371.32 \$
1071	Chambre de Commerce	129.66 \$
1072	Gariepy Sébastien	783.62 \$
1073	Gouin Réjean	603.46 \$
1074	Hétu Jocelyn	651.16 \$
1075	Joyal Philippe	58.81 \$
1076	Lee Brian James	42.73 \$
1077	Le Pub 111	364.36 \$
1078	Saint-Georges Marie-Eve	115.25 \$
1079	Sintra inc.	1,500.94 \$

**GRAND TOTAL DÉBOURSÉS DU CONSEIL :** **260,940.67 \$**

## 5.2. Aménagement Bio-Forestier Rivest – Soumission # 10112021

### 0385-2021

**ATTENDU** l'implantation du site d'extraction de graphite à Saint-Michel-des-Saints ;

**CONSIDÉRANT QUE** la qualité de l'eau est une priorité de la municipalité et que le suivi de certains cours d'eau ciblés, doivent être faits et analysés ;

Proposé par : Guylaine Beaulieu

Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** d'accepter la soumission # 10112021 pour le suivi de la qualité de l'eau pour les lacs Taureau, aux Pierres et Trèfle ainsi que la rivière Matawin et le Crique à l'eau morte, 9 stations, fournie par « *Aménagement Bio-forestier Rivest* » au coût de 10 900 \$ plus taxes. La soumission comprend trois phases,



soit : 3 campagnes terrain sur les lacs Trèfle, aux Pierres, Taureau et la rivière Matawin, en plus du point de rejet de l'aire d'exploitation dans le Crique à l'eau morte (juin 2022, août 2022 et octobre 2022), ainsi que l'analyse des paramètres des échantillons d'eau et la rédaction du rapport de suivi environnemental.

*Adopté à l'unanimité.*

### **5.3. Daniel Brodeur, arpenteur-géomètre – Offre de services**

**0386-2021**

**ATTENDU QUE** le projet de réfection d'une partie de la rue Brassard, du chemin du Lac Taureau, chemin Champagne et chemin St-Ignace Nord, demande un levé topographique ;

**CONSIDÉRANT QUE** le levé topographique a été exclus du cahier de charge de l'appel d'offre SEAO # 2021-01/1544022, publié le 15 novembre dernier, dû au délai de prolongation que ça entraîne ;

Proposé par : Guylaine Beaulieu

Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** d'accorder le mandat à Daniel Brodeur, arpenteur-géomètre, afin d'effectuer le levé topographique nécessaire au projet de réfection d'une partie de la rue Brassard, chemin du Lac Taureau, chemin Champagne et chemin St-Ignace Nord, pour des honoraires prévus de 28 000 \$ plus taxes.

*Adopté à l'unanimité.*

### **5.4. Mini-Entrepôts St-Michel-des Saints – Facture # 393622**

**0387-2021**

**CONSIDÉRANT QUE** le département des travaux publics a effectué des travaux nécessitant le service d'une pelle mécanique ;

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** d'acquitter la facture # 393622 de Mini-Entrepôts St-Michel-des-Saints, au montant de 4 584 \$ plus taxes, représentant 57.3 heures de location du 12 octobre au 9 novembre 2021.

*Adopté à l'unanimité*

### **5.5. Divex Marine – Factures # 9228 et # 9263**

**0388-2021**

**CONSIDÉRANT QUE** deux ballons d'étanchéité ont dû être installé aux étangs aérés ;

**CONSIDÉRANT** la location des ballons et les services de plongeurs pour effectuer les travaux requis à l'installation desdits ballons ;

Proposé par : François Dubeau  
Appuyé par : Louis-David Coutu

**Il est résolu** d'acquitter les factures # 9228 et # 9263, de Divex Marine, totalisant un montant de 7 163.80 \$ plus taxes, pour les services d'une équipe de plongeurs d'une durée de 9 heures, la location des ballons d'étanchéité et leurs accessoires s'échelonnant sur une période de 3 semaines du 8 au 30 novembre 2021.

*Adopté à l'unanimité*

## **5.6. Machinerie Forget – Soumission**

### **0389-2021**

**CONSIDÉRANT QUE** la benne forestière du camion Freithliner 2009 (unité # 15) doit subir quelques modifications ;

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** d'accepter la soumission de Machinerie Forget, au montant de 5 446.45 \$ plus taxes, afin de réaliser les travaux requis sur la benne forestière de l'unité # 15.

*Adopté à l'unanimité*

## **5.7. GBI Expert-conseil – Assistance programmation de la TECQ**

### **0390-2021**

**CONSIDÉRANT QUE** suite aux démarches d'auscultation de chaussée de l'ensemble du réseau, GBI expert-conseil a dû investir plus de temps que prévu initialement ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour poursuivre le projet d'assistance TECQ, GBI expert-conseil doit réaliser encore plusieurs étapes ;

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Louis-David Coutu

**Il est résolu** d'accorder un budget supplémentaire estimé de 8 000 \$ plus taxes, afin de poursuivre l'accompagnement au programme de la TECQ 2019-2023.

*Adopté à l'unanimité.*



**5.8. Travaux de réfection d'une partie de la rue Brassard, du chemin du Lac Taureau et du chemin St-Ignace Nord – Adjudication**

**0391-2021**

**ATTENDU QU'**un appel d'offre a été publié sur le Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) du Gouvernement du Québec, numéro 2021-01 / 1544022 en date du 15 novembre 2021 ;

**ATTENDU QUE** trois soumissionnaires ont déposé une offre, en date du 8 décembre 2021, selon les dispositions du cahier des charges générales et spéciales ;

**ATTENDU QU'**un comité a été mandaté afin d'effectuer l'analyse des offres soumises par les firmes Tetra Tech, Parallèle 54 et GBI ;

**ATTENDU QUE** la grille d'évaluation fait partie du cahier des charges générales et spéciales sous l'annexe 1 ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'évaluation s'effectue en 6 étapes distinctes, soit :

- L'Expérience du soumissionnaire ;
- Les compétences et disponibilités du responsable du projet ;
- L'organisation de l'équipe de projet ;
- L'échéancier de travail et présentation des biens livrables ;
- La qualité de l'offre de services ;
- Le prix ;

**CONSIDÉRANT** les pointages reçus, tels qu'illustrés ci-dessous :

<b>Firmes</b>	<b>Pointage total</b>	<b>Offre de prix</b>
Tetra Tech	109/150	324 900 \$ plus taxes
Parallèle 54	110/150	129 330 \$ plus taxes
GBI	111/150	297 500 \$ plus taxes

Proposé par : Guylaine Beaulieu

Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu :**

- **De** faire affaire avec la firme GBI Experts-conseils, étant le soumissionnaire ayant le plus haut pointage, sur l'appel d'offres no. 2021-01 ;
- **De** mandater Réjean Gouin, maire et Sébastien Gariépy, directeur général, à signer tout document en lien avec les travaux de réfection d'une partie de la rue Brassard, chemin du Lac Taureau et chemin St-Ignace Nord.

*Adopté à l'unanimité*

**5.9. Les spécialistes AVA Inc. – Facture #41659**

**0392-2021**

**CONSIDÉRANT QU'**une erreur de bon de commande a été constatée lors de la facturation des travaux d'analyse de vibration des 4 pompes à la station de traitement de l'eau potable Manawan ;

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu d'**acquitter la facture # 41659 de Les spécialistes AVA Inc., au montant de 1 064.71 \$ plus taxes, pour les travaux effectués en date du 13 août 2021.

*Adopté à l'unanimité*

#### **5.10. Loisirs St-Michel Inc. – Projet réfection skate-park**

##### **0393-2021**

**ATTENDU QUE** la municipalité avait prévu au budget 2021, 5 000 \$ en immobilisations, pour le projet de réfection du skate-park, déposé par Loisirs St-Michel Inc., au nom de la municipalité, au Programme d'Aide Financière aux Infrastructures Récréatives et Sportives ;

**CONSIDÉRANT QUE** Loisirs St-Michel Inc. désire tout de même bénéficier de ce 5 000 \$ pour le projet, malgré que celui-ci n'a pas été approuvé par le PAFIRS ;

Proposé par : Guylaine Beaulieu  
Appuyé par : Louis-David Coutu

**Il est résolu** de remettre 5 000 \$, prévu au budget 2021 à Loisirs St-Michel Inc. pour le projet de réfection du skate-park.

*Adopté à l'unanimité*

#### **6. Direction et Ressources humaines**

##### **6.1. Projet minier Matawinie – Rapport mensuel**

##### **6.2. Opérateur à l'hygiène du milieu – Embauches**

##### **0394-2021**

**ATTENDU QUE** le poste d'opérateur à l'hygiène du milieu temps plein, affiché en date du 1<sup>er</sup> juin 2021, a été comblé, mais qu'aucune résolution n'a été adoptée à cet effet ;

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu :**

- **D'**embaucher M. Steven Bellerose en tant qu'opérateur à l'hygiène du milieu temps plein, en date du 28 juin 2021, au taux horaire de 22.23 \$ et selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur ;



- **D'embaucher** M. Billy Delorme en tant qu'opérateur à l'hygiène du milieu temps plein, en date du 22 novembre 2021, au taux horaire de 22.23 \$ et selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur ;

*Adopté à l'unanimité*

### **6.3. Inspecteur en bâtiment et environnement – Embauche**

**0395-2021**

**CONSIDÉRANT** le poste à combler, suite au départ à la retraite de M. Serge Laforest le 17 novembre 2021 ;

Proposé par : Francis Lacelle  
Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** d'embaucher Mme Léa-Corinne Bolduc, en tant qu'inspectrice en bâtiment et environnement, en date du 25 novembre 2021, au taux horaire de 23.26 \$ et selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

*Adopté à l'unanimité*

### **6.4. Syndicat Canadien de la fonction publique – Renouvellement convention collective**

**0396-2021**

**CONSIDÉRANT** la venue à terme de la présente convention collective et son renouvellement pour 2022-2026 ;

**CONSIDÉRANT** les négociations ayant été amorcées entre la municipalité et le syndicat ;

**CONSIDÉRANT QU'**une entente de principe fût conclue entre les parties ;

**CONSIDÉRANT QUE** les employés municipaux ont ratifié, le 13 décembre 2021, l'entente de principe qui leur a été présentée.

Proposé par : François Dubeau  
Appuyé par : Richard Gilbert

**Il est résolu** que le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints entérine ladite entente et autorise le maire et la direction générale à signer, pour et au nom de la municipalité, le renouvellement de la convention collective avec le Syndicat canadien de la fonction publique au nom des employés de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, section locale 5261.

*Adopté à l'unanimité*

## **7. Urbanisme & Environnement**

**7.1. Dépôt du rapport mensuel d'émission de permis et certificats**

**7.2. Matricule 8075-96-2099 – Demande de dérogation mineure**

**0397-2021**

**ATTENDU QUE** la demande concerne un bâtiment accessoire ayant une superficie supérieure à celle de l'habitation (2020 p<sup>2</sup> au lieu de 1200 p<sup>2</sup>), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992 ;

**CONSIDÉRANT QUE** par rapport à l'aspect visuel, et esthétique, la situation ne cause aucun inconvénient ou préjudice ;

**CONSIDÉRANT QUE** la superficie importante du terrain ;

**CONSIDÉRANT QUE** le bâtiment (habitation avec bâtiment accessoire incorporé) est peu visible de la voie publique ;

Proposé par : Francis Lacelle  
Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** d'accepter la demande de dérogation mineure pour la propriété située au 3501, chemin St-Ignace Nord ( matricule 8075-96-2099), tel que recommandé par le CCU (154 CCU 2021).

*Adopté à l'unanimité*

**7.3. Matricule 7368-29-8940 - Demande de modification de réglementation**

**0398-2021**

**ATTENDU QUE** la demande concerne l'ajout des usages "commerce récréatif extérieur" et "commerce routier" à la zone commerciale-industrielle CoIn-3 ;

**ATTENDU QUE** le propriétaire désire qu'un poste d'accueil d'une pourvoirie s'implante à cet endroit, et que de plus, un commerce d'esthétique automobile et d'autres véhicules motorisés (incluant un lave-auto manuel) est déjà en opération dans le bâtiment ;

**CONSIDÉRANT QUE** le secteur est propice aux projets (à l'extérieur du périmètre urbain, sur la route 131, avec un grand stationnement) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le local commercial est déjà existant ;

Proposé par : Francis Lacelle  
Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** d'accepter la demande d'ajout d'usage et que soit exclus les "stations-services et poste de distribution d'essence" dans la zone CoIn-3 pour

ce qui est de l'usage "commerce routier", tel que recommandé par le CCU (155 CCU 2021).

*Adopté à l'unanimité*

#### **7.4. Matricule 7271-73-3207- Demande d'autorisation**

##### **0399-2021**

**ATTENDU QUE** la demande d'autorisation d'accueillir un camion de nourriture de rue, communément appelé «food truck», durant la période estivale, sur la propriété située au 250, rue des Aulnaies ;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal n'est pas contre l'idée d'un projet pilote ;

**CONSIDÉRANT QU'** avant d'appuyer officiellement le projet, un document préliminaire sera préparé, afin de mieux encadrer les exigences requises et les éléments à étudier, tels : Enregistrement auprès du MAPAQ, preuve d'assurance, plan des installations, etc. ;

Proposé par : François Dubeau  
Appuyé par : Louis-David Coutu

**Il est résolu** de refuser que le projet pilote ait lieu sur la propriété située au 250, rue des Aulnaies (matricule 7271-73-3207), considérant l'espace restreint lors d'un fort achalandage, mais est ouvert à la proposition d'un autre endroit potentiel avec l'espace requis, tel que recommandé par le CCU (157 CCU 2021).

*Adopté l'unanimité*

#### **7.5. Projet commerciaux importants en périmètre urbain – Règlement sur les PIIA**

##### **0400-2021**

**ATTENDU QUE** l'arrivée imminente de projets commerciaux importants dans le périmètre urbain de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT QU'** il serait important de se pencher sur l'adoption éventuelle d'un PIIA (plan d'implantation et d'intégration architectural) pour les bâtiments commerciaux sur la rue Brassard, mais aussi d'autres rues d'importances ;

**CONSIDÉRANT QUE** cet outil permettrait à la municipalité d'assurer la qualité de l'implantation, une certaine unité, une harmonie et une intégration architecturale, tout en tenant compte des particularités de chaque situation ;

Proposé par : Francis Lacelle  
Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** de mandater une firme d'urbanisme afin de travailler sur ce projet de règlement PIIA, tel que recommandé par le CCU (158 CCU 2021).

*Adopté à l'unanimité*

#### **7.6. Comité Consultatif d'Urbanisme – Postes comblés**

##### **0401-2021**

**ATTENDU QUE** deux postes sont actuellement vacants au sein du CCU ;

**CONSIDÉRANT QU'** un total de 7 candidats(es) ont été rencontrés ;

Proposé par : François Dubeau

Appuyé par : Francis Lacelle

**Il est résolu** de nommer M. Alain Déry et Mme Francine Laforest, pour un mandat de 2 ans, tel que recommandé par le CCU (161 CCU 2021). Le tableau des membres actifs sera donc mis à jour comme suit :

Nom du membre	Début du mandat	Durée du mandat	Fin du mandat
Alain Déry	Décembre 2021	24 mois	Décembre 2023
Éric Beauséjour	Octobre 2021	24 mois	Octobre 2023
Jacques Senécal	Juillet 2021	24 mois	Juillet-2023
Diane Racine	Septembre 2020	24 mois	Septembre 2022
Francine Laforest	Décembre 2021	24 mois	Décembre 2023

*Adopté à l'unanimité*

#### **7.7. Matricule 7270-93-0318 - Demande d'autorisation**

##### **0402-2021**

**ATTENDU** la demande d'autorisation pour l'obtention d'un permis de construction pour un commerce d'hébergement) ;

**ATTENDU QUE** les demandeurs désirent construire un établissement d'hébergement, mais que les différentes exigences apportent des délais importants, principalement quant à l'obtention du certificat d'autorisation du MELCC en lien avec l'aménagement des stationnements en partie en zone inondable ;

**CONSIDÉRANT QUE** la situation est temporaire ;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet final sera conforme sur tous les aspects réglementaires ;

**CONSIDÉRANT QUE** le bâtiment pourra être construit et que le commerce pourra être opéré avec des options temporaires de stationnement ;

Proposé par : Francis Lacelle  
Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** d'autoriser l'émission d'un permis de construction du bâtiment principal, sans toute fois avoir obtenu les autorisations habituellement nécessaires par le service d'urbanisme, tel que recommandé par le CCU (162 CCU 2021). Cependant, la propriété située au 199, rue Brassard (matricule 7270-93-0318, devra se conformer à l'article 6.12.7 du règlement 320-1992, stipulant le revêtement du stationnement en asphalte et les bordures de celui-ci en béton.

*Adopté à l'unanimité*

#### **7.8. Matricule 7172-52-4468– Demande de dérogation mineure**

**0403-2021**

**ATTENDU QUE** la demande concerne la construction d'un bâtiment accessoire (garage) ayant une superficie de 2160 p<sup>2</sup> au lieu de 1200 p<sup>2</sup>, et ayant une superficie supérieure à celle de l'habitation (2160 p<sup>2</sup> au lieu de 972.32 p<sup>2</sup>), ce qui contrevient à l'article 6.3.2-2) du règlement de zonage # 320-1992 ;

**ATTENDU QUE** le demandeur possède actuellement un trop grand nombre de bâtiment accessoire (5 au total, dont certains construits sans autorisation) ;

**CONSIDÉRANT** le trop grand nombre de bâtiments accessoires sur place ;

**CONSIDÉRANT QUE** la superficie existante de l'habitation est beaucoup plus petite que celle du bâtiment accessoire voulu ;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur désire construire le bâtiment accessoire en 2022 et agrandir l'habitation l'année suivante (2023) afin qu'elle ait une superficie de 1518.64 p<sup>2</sup> ;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur désire également agrandir un des bâtiments accessoires existant au lieu d'en avoir plusieurs (2024) ;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur présente un échéancier potentiellement difficile à réaliser ;

Proposé par : Francis Lacelle  
Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** de refuser la demande de dérogation mineure, recommande que l'habitation soit premièrement agrandie et de rendre conforme les bâtiments accessoires existants avant la réévaluation de la demande pour cette propriété

en lien avec le bâtiment accessoire voulu, tel que recommandé par le CCU (163 CCU 2021).

*Adopté à l'unanimité*

#### **7.9. Projet de lotissement en périmètre urbain - Retour**

##### **0404-2021**

**ATTENDU QUE** le promoteur a présenté une version préliminaire améliorée d'un projet de lotissement qui aura éventuellement lieu en périmètre urbain ;

**CONSIDÉRANT QUE** des modifications ont été apportées suite à des recommandations dans les résolutions 0289-2021 et 0326-2021 et que le projet semble respecter les volontés du CCU et du conseil municipal, principalement quant aux positionnements des différents types d'habitations ;

Proposé par : Francis Lacelle

Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** d'approuver le plan projet préliminaire et de poursuivre les démarches nécessaires afin d'aller de l'avant avec le projet, tel que recommandé par le CCU (164 CCU 2021).

*Adopté à l'unanimité*

#### **8. Avis de motion :**

##### **8.1. Avis de motion – Règlement 687-2021 (Prévention des incendies sur le territoire de Saint-Michel-des-Saints)**

##### **0405-2021**

M. Richard Gilbert donne avis de motion de l'adoption, prochainement, du règlement 687-2021 et avis de la présentation du projet de règlement qui accompagne le présent avis de motion.

Avis de motion, est par les présentes données par M. Richard Gilbert, qu'il sera déposé à une séance ultérieure, pour adoption, un règlement relatif la prévention des incendies sur le territoire de Saint-Michel-des-Saints. M. Richard Gilbert demande également dispense de lecture du règlement étant donné que les copies du projet de règlement sont remises dans la salle du conseil séance tenante. Le projet de règlement est mis à la disposition des citoyens à la mairie, sur demande ou sur le site [www.smds.quebec](http://www.smds.quebec)

#### **9. Adoption des règlements :**

##### **9.1. Règlement 688-2021 (Tarification, taxation et compensations 2022)**

##### **0406-2021**

Proposé par : Guylaine Beaulieu

Appuyé par : Gilles Sénécal



**Il est résolu** d'adopter le règlement 688-2021 relatif à la Tarification, taxation et compensations 2022.

*Adopté à l'unanimité*

**10. Loisirs & Parcs :**

**10.1. Surveillance chalet des loisirs et patinoire 2021-2022 – Mme Nancy Lefebvre**

**0407-2021**

**ATTENDU** l'appel d'offres, affiché en octobre dernier, en ce qui a trait à la surveillance du chalet des loisirs et de la patinoire pour la saison 2021-2022 ;

Proposé par : Louis-David Coutu

Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** d'accorder à M. Nancy Lefebvre le contrat pour la surveillance du chalet des loisirs et la patinoire pour la saison 2021-2022, pour un montant totalisant 10 000 \$, du 15 décembre 2021 au 15 mars 2022.

*Adopté à l'unanimité*

**11. Hygiène du Milieu**

**11.1. Programme de récupération des halocarbures – Entente**

**0408-2021**

**ATTENDU QUE** la récupération des appareils ménagers doit être faite à l'écocentre ;

**CONSIDÉRANT QUE** GoRecycle est seul responsable de la nouvelle réglementation du programme de récupération des halocarbures au Québec ;

**CONSIDÉRANT QU'** une entente est nécessaire entre les parties ;

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Francis Lacelle

**Il est résolu** de mandater Réjean Guin, maire et Sébastien Gariépy, directeur général et greffier/trésorier, à représenter la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, en tant que signataires de l'entente établie avec GoRecycle pour le programme de récupération des halocarbures.

*Adopté à l'unanimité*

**12. Travaux publics**

**12.1. Chemins à double vocations – Demande d'aide financière 2020-2021**

## 0409-2021

**ATTENDU QUE** la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

**ATTENDU QUE** les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

**ATTENDU QUE** le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes locales 1 ou 2 à compenser ;

**ATTENDU QUE** la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation ;

**ATTENDU QUE** l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour 2020-2021 ;

NOM DU OU DES CHEMINS SOLLICITÉS	LONGUEUR À COMPENSER (km)	RESSOURCE TRANSPORTÉE	NOMBRE DE CAMIONS CHARGÉS PAR ANNÉE
Rue Saint-Michel	1.07 km	Bois brut	3 049 chargements
Chemin des Cyprès	12.67 km	Bois brut	2 201 chargements
Chemin St-Ignace Sud	6.08 km	Bois brut	867 chargements
Chemin du lac Taureau	11.45 km	Bois brut	867 chargements
Rue Brassard	1.13 km	Bois brut	867 chargements

Proposé par : Gilles Sénécal  
Appuyé par : Richard Gilbert

**Il est résolu** que la municipalité demande au Ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocations susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 31.63 km.

*Adopté à l'unanimité*

### 12.2. Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (Dossier 00030758-1-62085(14)-2021-04-21-11)

## 0410-2021

**ATTENDU QUE** la municipalité de Saint-Michel-des-Saints a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**ATTENDU QUE** les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

Proposé par : Louis-David Coutu

Appuyé par : Richard Gilbert

**Il est résolu que** le conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints approuve les dépenses au montant de 140 900 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

*Adopté à l'unanimité*

### **12.3. SAAQ – Vignettes de conformité**

#### **0411-20221**

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs de nos véhicules de voirie sont assujettis au programme d'entretien préventif reconnu de la Société d'Assurance Automobile du Québec (SAAQ) ;

**CONSIDÉRANT QU'**aucun de nos employés ne possède de numéro de mandat à la SAAQ, afin d'effectuer la commande des vignettes de conformité exigées lors des inspections des véhicules ;

Proposé par : Guylaine Beaulieu  
Appuyé par : Richard Gilbert

**Il est résolu** de mandater l'entreprise Garage Pierre Mécanique, mandataire SAAQ, pour commander les vignettes de conformité au nom de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

*Adopté à l'unanimité*

### **13. Sécurité Publique**

#### **13.1. Lieutenant – Nomination**

**0412-2021**

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Justine Dupuis a terminé et réussi la formation Officier non-urbain ;

Proposé par : Francis Lacelle  
Appuyé par : Richard Gilbert

**Il est résolu** de nommer Mme Justine Dupuis en tant que Lieutenante.

*Adopté à l'unanimité*

#### **13.2. Sauvetage nautique Inc. – Soumission**

**0413-2021**

**CONSIDÉRANT QU'**une formation est nécessaire pour effectuer tout sauvetage nautique ;

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Francis Lacelle

**Il est résolu** de faire affaire avec Sauvetage nautique Inc. pour la formation de 18 h en sauvetage nautique, au montant de 6 500 \$ plus taxes. Cette formation est admissible au remboursement du Volet 3 par le Ministère de la Sécurité Publique.

*Adopté à l'unanimité*

### **14. Administration**

#### **14.1. Carburants (essence et diesel) – Appel d'offres**

**0414-2021**

**ATTENDU** l'appel d'offre sur invitation, distribué le 6 décembre dernier, concernant le contrat annuel sur l'essence et le diesel pour l'année 2022 ;

**CONSIDÉRANT QU'** un seul soumissionnaire s'est manifesté ;

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu** d'octroyer le contrat annuel d'achat d'essence et diesel, suite à l'appel d'offres sur invitation, à Dépanneur R. Prud'homme, selon les conditions annexées à la présente.

*Adopté à l'unanimité*

#### **14.2. Séances régulières du conseil – Calendrier 2022**

##### **0415-2021**

Proposé par : Guylaine Beaulieu

Appuyé par : François Dubeau

**Il est résolu** de confirmer que le conseil municipal tiendra ses séances régulières du conseil de 2022 aux dates énumérées ci-dessous :

- 17 janvier 2022
- 21 février 2022
- 21 mars 2022
- 19 avril 2022 (Congé de Pâques)
- 16 mai 2022
- 20 juin 2022
- 18 juillet 2022
- 15 août 2022
- 19 septembre 2022
- 17 octobre 2022
- 21 novembre 2022
- 19 décembre 2022

*Adopté à l'unanimité*

#### **14.3. Indexation salariale – Cadres, pompiers et premiers répondants**

##### **0416-2021**

**CONSIDÉRANT** l'augmentation de l'indice des prix à la consommation maintenant à 4.7 % ;

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Francis Lacelle

**Il est résolu** d'approuver l'indexation salariale des employés cadres, pompiers et premiers répondants à 4.8 % pour l'année 2022.

*Adopté à l'unanimité*

#### 14.4. Matricule 6777-12-1122 – Modification résolution 369-2021

##### 0417-2021

**ATTENDU QU'**une résolution a déjà été adoptée concernant la cession d'un chemin de colonisation (matricule 6777-12-1122, lot 6 143 615) à la séance régulière du conseil du 15 novembre 2021 ;

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Louis-David Coutu

**Il est résolu** de modifier la résolution 0369-2021 pour la lire comme suit :

**Il est résolu** de céder le chemin de colonisation portant le matricule 6777-12-1122, plus précisément le lot 6 143 615 à *Les placements Alain Beaulieu Inc.* et d'autoriser Réjean Gouin, maire et Sébastien Gariépy, directeur général et greffier-trésorier à signer tout document relatif à la cession du chemin, au nom de la municipalité.

*Adopté à l'unanimité*

#### 14.5. Matricule 7271-59-2511 – Vente parcelle de terrain

##### 0418-2021

**ATTENDU QUE** l'entreprise Plein-Air urbain Inc. a déposé un projet de lotissement au CCU pour approbation ;

**ATTENDU QU'**une rencontre a eu lieu le 3 novembre dernier, afin de revoir avec le CCU les exigences dudit projet ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour satisfaire aux exigences de la réglementation municipale l'entreprise doit acquérir une parcelle de terrain, sur le matricule 7271-59-2511, appartenant à la municipalité ;

Proposé par : Richard Gilbert  
Appuyé par : Gilles Sénécal

**Il est résolu :**

- **De** vendre une parcelle de terrain, soit 318 m<sup>2</sup> du matricule 7271-59-2511, à l'entreprise Plein-Air urbain Inc., au montant de 2,70 \$/m<sup>2</sup> pour un total de 858,60 \$ plus taxes ;
- **De** mandater Réjean Gouin, maire et Sébastien Gariépy, directeur général et greffier-trésorier, à signer tous les documents s'attribuant à la transaction, au nom de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints.

*Adopté à l'unanimité*

#### 14.6. **SimpliciTI International - Adjudication**

**0420-2021**

**ATTENDU QUE** le contrat de service de téléphonie IP se termine le 28 février 2022 ;

**ATTENDU QUE** certain aspect du contrat actuel restreint l'agilité dans l'objectif d'autonomie de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres sur invitation de la MRC de Matawinie ;

**CONSIDÉRANT QUE** chaque municipalité aura une plus grande autonomie et agilité au niveau des accès et des permissions dans le système ;

Proposé par : Gilles Sénécal

Appuyé par : Richard Gilbert

**Il est résolu** d'acquitter les frais de programmation et migration de 624.23 \$ plus taxes et les frais mensuels de 79 \$ plus taxes, à SimpliciTI International, en ce qui a trait au projet de téléphonie IP de la MRC de Matawinie.

*Adopté à l'unanimité*

#### 15. **Période de questions**

#### 16. **Levée de l'assemblée**

**0421-2021**

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

La séance est levée à : 20 H 38

*Adopté à l'unanimité.*

---

Réjean Gouin  
Maire

---

Sébastien Gariépy  
Directeur général / greffier-trésorier